

**BREVET D'INVENTION**

P.V. n° 962.268

Classification internationale

N° 1.381.115

A 63 h



**Dispositif pour la fixation du plancher sur des wagons de chemins de fer servant de jouets ou de maquettes.**

FIRMA GEBR. FLEISCHMANN résidant en République Fédérale d'Allemagne.

**Demandé le 31 janvier 1963, à 15<sup>h</sup> 17<sup>m</sup>, à Paris.**

Délivré par arrêté du 26 octobre 1964.

(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n° 49 de 1964.)

(Demande de brevet déposée en République Fédérale d'Allemagne le 8 février 1963, sous le n° F 38.967, au nom de la demanderesse.)

La présente invention est relative à un dispositif pour la fixation du plancher sur les caisses des wagons de chemins de fer servant de jouets ou de maquettes et comportant des fenêtres, dont les ouvertures sont obturées par des écrans mis en place de l'intérieur.

Pour la fixation du plancher sur la caisse du wagon dans les véhicules connus des chemins de fer servant de jouets ou de maquettes, il est nécessaire de prévoir des éléments particuliers, qui rendent la fabrication onéreuse et l'assemblage compliqué.

Le but poursuivi par l'invention est d'éliminer ces inconvénients par un dispositif de construction simple et dont le montage est facile à réaliser.

Le dispositif selon l'invention est caractérisé par le fait que les écrans des fenêtres de chaque côté du wagon sont pourvus d'au moins un appendice se prolongeant vers le bas le long de la paroi de la caisse, tandis que le plancher du wagon porte pour chaque appendice un crochet qui pénètre dans la caisse du wagon et s'engage dans l'appendice.

L'invention met par conséquent à profit les éléments existants qui donnent au wagon sa forme même, ce qui rend superflue l'exécution spéciale d'organes de fixation supplémentaires, puisque ceux-ci sont directement venus avec les éléments constitutifs du wagon. La disposition selon l'invention facilite, en outre, considérablement le montage, étant donné qu'elle utilise un simple assemblage par engagement mutuel, qui peut d'ailleurs être séparé de nouveau à la demande par un simple écartement des parois latérales de la caisse du wagon.

Il entre évidemment dans le cadre de l'invention de prévoir plusieurs appendices tout au long de la paroi du wagon et un nombre correspondant de crochets sur le plancher du wagon. Dans le cas le plus simple, ces appendices sont constitués par des bourrelets, sur lesquels glissent les crochets du plancher du wagon au moment de l'assemblage, avant de

venir s'engager et s'arrêter sur la face postérieure de chacun des bourrelets.

Dans cette forme de réalisation, il n'est pas nécessaire de renforcer les appendices par des bourrelets, étant donné que l'épaisseur des écrans, qui sont exécutés normalement en matière synthétique transparente, est largement suffisante pour offrir aux crochets une surface de prise convenable. Les découpes pratiquées dans la paroi du wagon pour former les fenêtres sont obturées sur leur face postérieure par la face interne des écrans.

D'autres caractéristiques et particularités de l'invention apparaîtront au cours de la description qui va suivre, faite en référence au dessin annexé dans lequel :

La figure 1 représente en section longitudinale une caisse de wagon;

La figure 2 est une vue en section longitudinale du plancher de wagon correspondant;

La figure 3 représente en section transversale suivant la ligne III-III des figures 1 et 2, les deux parties du wagon séparées l'une de l'autre.

La caisse du wagon, désignée par 1 dans son ensemble, est munie dans ses parois latérales 2 de découpes, formant des fenêtres et obturées par des écrans 3 imitant des carreaux. Dans l'exemple de réalisation représenté, ces écrans sont réunis entre eux, pour toutes les fenêtres situées d'un côté du wagon, par des entretoises 4.

Les écrans de fenêtre 3 portent, dans la forme de réalisation représentée, trois appendices 5 répartis sur la longueur de la paroi 2 du wagon, appendices qui sont dirigés vers le bas et se terminent à une certaine distance du bord inférieur 6 de ladite paroi. Chacun des appendices 5 est percé d'une encoche 7, qui est fermée d'un côté par la paroi 2 du wagon.

Ainsi que le montrent notamment les figures 2 et 3, le plancher 8 du wagon est pourvu de crochets 9

dirigés vers le haut à l'intérieur de la caisse 1 et dont chacun correspond à l'un des appendices 5 de la caisse 1 du wagon. Le bec 10 des crochets 9 est légèrement arrondi, de sorte que les parois latérales 2 de la caisse 1 s'écartent faiblement l'une de l'autre au moment où les crochets 9 sont introduits dans les encoches d'arrêt 7 des écrans 3. Le plancher 8 se trouve ainsi assemblé de façon durable à la caisse 1 du wagon, bien qu'il suffise d'écartier l'une de l'autre les parois latérales de la caisse pour libérer de nouveau le plancher. La face supérieure 11 du plancher 8 vient alors s'appliquer sur les arêtes inférieures 12 des appendices 5.

Il va de soi que l'invention n'est pas limitée par l'exemple de réalisation qui vient d'être décrit, lequel peut être modifié de nombreuses manières sans sortir pour cela du cadre de l'invention. C'est ainsi, par exemple, qu'à la place des encoches 7 servant d'arrêt aux crochets correspondants 9, les appendices 5 peuvent être munis de bourrelets en saillie à l'intérieur du wagon et sur lesquels glissent les crochets 9 avant de s'engager et de s'arrêter derrière le bourrelet complémentaire.

#### RÉSUMÉ

La présente invention comprend notamment :

1° Un dispositif pour la fixation du plancher sur

les caisses des wagons de chemins de fer servant de jouets ou de maquettes et comportant des fenêtres dont les ouvertures sont obturées par des écrans mis en place de l'intérieur, écrans qui sont pourvus, de chaque côté du wagon, d'au moins un appendice se prolongeant vers le bas le long de la paroi de la caisse, tandis que le plancher du wagon porte pour chaque appendice un crochet qui pénètre dans la caisse du wagon et s'engage dans l'appendice.

2° Des modes de réalisation du dispositif défini sous 1° comportant les particularités suivantes, prises isolément ou selon leurs diverses combinaisons possibles :

a. Chacun des appendices porte une encoche dans laquelle s'engage l'un des crochets prévus sur le plancher du wagon;

b. Chacun des appendices porte un bourrelet qui fait saillie à l'intérieur du wagon et sert d'arrêt à l'un des crochets;

c. L'arête inférieure des appendices prolongeant les écrans de fenêtres sert de butée au plancher du wagon.

FIRMA GEBR. FLEISCHMANN

Par procuration :

Cabinet

D. MALÉMONT, J. COUV RAT-DESVERGNES & R. CHAUCHARD

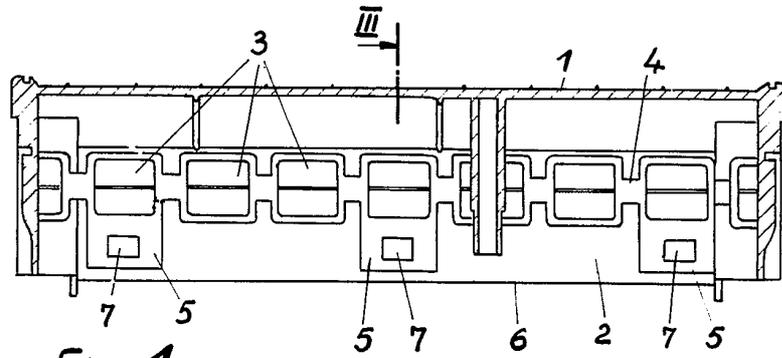


Fig. 1.

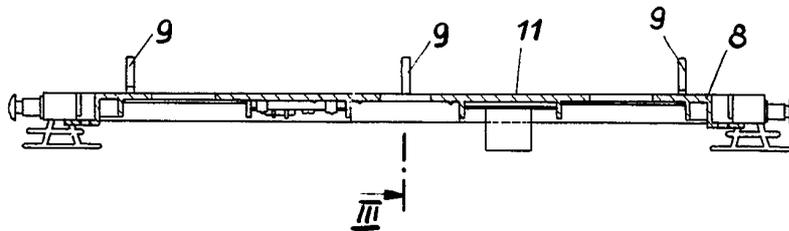


Fig. 2

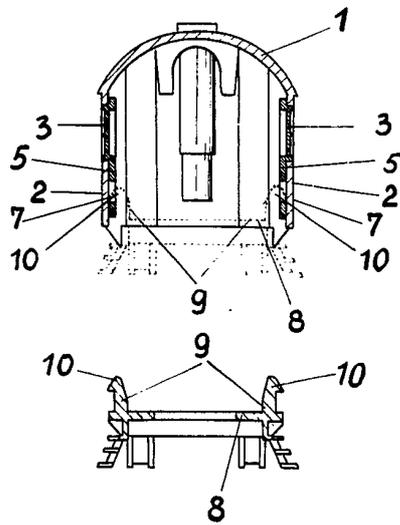


Fig. 3